

Vous êtes en difficulté sur le territoire français, en situation irrégulière

Vous êtes débouté d'asile

Vous êtes étudiant ou jeune professionnel, en fin de droit au séjour

Vous avez un projet et vous souhaitez retourner dans votre pays d'origine, contactez l'OFII

Selon votre situation et en fonction de vos besoins, un accompagnement personnalisé pourra vous être proposé :

➤ **UNE AIDE AU RETOUR**

- Assistance dans les démarches administratives,
- Organisation du voyage et prise en charge des titres de transports,
- Remise d'une aide financière au moment du départ.



➤ **UNE AIDE A LA REINSERTION**

- Aide à la réinsertion sociale pour vos besoins de première nécessité,
- Aide à l'emploi qui peut inclure une formation professionnelle,
- Aide à la création d'entreprise.

POUR EUX,

UNE NOUVELLE VIE !



Apiculture en Arménie



Ouverture d'une épicerie au Maroc



Une pépinière au Gabon



Création d'une entreprise de pêche côtière en Tunisie



Venez rencontrer nos conseillers dans la direction territoriale de l'OFII la plus proche de chez vous. Toutes nos coordonnées sont disponibles sur www.ofii.fr



Les dispositifs d'aide au retour et à la réinsertion sont cofinancés par le FONDS Asile Migration et Intégration